

Compte rendu du conseil municipal du 10 octobre 2017.

Monsieur Jacques Delpech a donné son pouvoir à Monsieur LHOSMOT.

Le compte rendu du conseil municipal du 2 aout 2017 a été adopté à l'unanimité.

1) Subventions aux associations.

- Garazi en Scènes : 11 687 €
- Garazi en Rose : 1 000€
- Comité d'Animation : 700 € (remboursement pianiste Charles Ferré pour la nuit du Patrimoine 2017)

Ces trois subventions ont été votées à l'unanimité

2) Communauté d'Agglomération Pays Basque : prise de la compétence déchets inertes du BTP

Par délibération du 23 septembre 2017, le Conseil Communautaire de la CAPB s'est prononcé pour une prise de compétence supplémentaire en vue de permettre la création et la gestion de sites de valorisation et de stockage de déchets inertes d'activités du bâtiment et des travaux publics.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la prise de cette compétence par la CAPB.

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité

3) Electrification rurale- Programme « FACE AB (extension souterraine 2017) 2017 » chemin d'Ugange.

Le Conseil Municipal a accepté la proposition du SDEPA relative à une extension de réseau entre le lotissement Ibai Alde et le chemin d'Ugange, pour un coût total de 11 128,01 €. La participation de la Commune s'élève à 20 % hors TVA, soit 2 193,99 €, à financer sur fonds libres.

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité

4) Motion maintien de la Maternité d'Oloron

Cette délibération a été adoptée à la majorité : 13 voix pour, 1 abstention.

5) Motion : maintien de l'Edition Locale France 3 Euskal HErri

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité

6) Questions diverses :

- Dégrèvement facture eau Martial Inchauspé
- Dégrèvement facture eau Claire et Denis Vincens
- Demande Famille rurale Vide Greniers au marché couvert pour le 12 novembre 2017. En attente de plus d'information sur l'activité de l'association
- Ouverture de deux postes de services civiques au Lycée de Navarre